



## Auto entrepreneur et e-commerce

Par **mike1972**, le **08/10/2010** à **15:24**

Bonjour,

Je me suis inscrit en tant qu'auto entrepreneur pour faire de l'e-commerce, j'ai deux questions.  
La première : ais je le droit lors d'une rupture de stock d'acheter le produit en super marché et de le revendre ensuite sur mon site d'e-commerce ?

La deuxième : Dois je demander à chaque fois une facture ou le ticket de caisse suffit ?

merci pour vos réponse

mike